

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 4960

présenté par

Mme Blin, M. Bazin, Mme Bonnard, M. Bony, M. Bourgeois, M. Brigand, Mme Corneloup,  
M. Descoeur, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel,  
Mme Louwagie, Mme Périgault, M. Ray, M. Seitlinger, Mme Valentin et M. Viry

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, après le mot :

« durable, »,

insérer les mots :

« sur le territoire national, »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'assurer que l'apport de production nationale de nos agriculteurs sera privilégiée pour garantir la souveraineté alimentaire et limiter le recours aux importations pour l'approvisionnement en mesure d'être produit sur le territoire national.